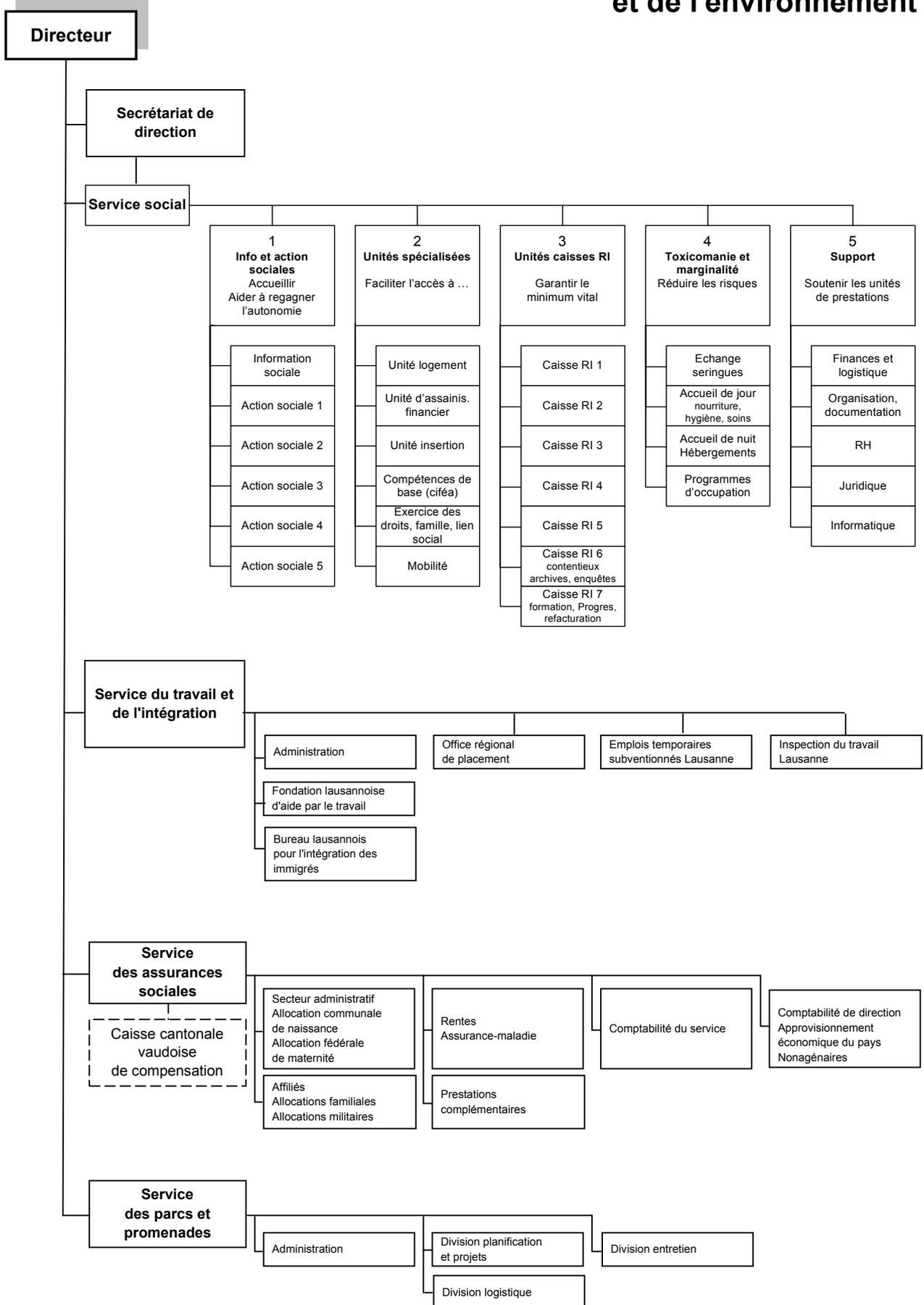


Direction de la sécurité sociale et de l'environnement



Direction de la sécurité sociale et de l'environnement

2008 restera peut-être dans l'histoire comme l'année du tournant. La transition entre une prospérité inconnue depuis les années 1950 et une crise économique profonde risque d'être brutale. A ce propos, deux indicateurs statistiques de la DSSE montrent une évolution apparemment contradictoire.

Le nombre de dossiers de l'aide sociale s'est stabilisé, pour la première fois depuis de nombreuses années. Il faut sans doute voir là l'effet de la très bonne situation économique de ces dernières années: des personnes exclues du marché du travail trouvent la possibilité d'y revenir lorsque l'on est au beau.

Par contre, le nombre de personnes inscrites à l'Office régional de placement a très fortement augmenté dans les trois derniers mois de l'année. Au-delà d'une évolution saisonnière normale (plus de demandeurs d'emploi en fin d'année), le retournement de la conjoncture économique est ici clairement lisible.

La contradiction n'est qu'apparente entre ces deux évolutions. En effet, on assiste toujours à un décalage entre l'évolution du marché du travail, les inscriptions au chômage et les chiffres de l'aide sociale. Celle-ci n'est en effet activée que lorsque toutes les autres solutions, comme les indemnités de chômage, ont été épuisées. Le contrecoup sur l'aide sociale de la crise économique ne sera perceptible que dans le second semestre 2009.

Il reste que l'année écoulée peut être considérée du point de vue social comme une bonne année. Ceci ne signifie pas que l'action sociale s'arrête pour autant. Les situations de détresse persistent et la DSSE continue d'y répondre.

On notera ainsi que les demandes d'aide pour trouver un logement dans un contexte de pénurie aiguë se sont maintenues à un niveau élevé. Les jeunes adultes en difficultés ont été nettement plus nombreux à être adressés à l'unité insertion du SSL.

Sur l'initiative d'assistants sociaux lausannois, deux projets novateurs ont vu le jour: la Fringothèque et Easyswap. Le premier projet vise à permettre l'emprunt de vêtements (en particulier de vêtements pour enfants), sur le modèle des ludothèques. Un soutien bienvenu aux familles pauvres, qui peinent souvent à vêtir correctement leurs enfants grandissants. Le second propose un système original d'échange de biens et de marchandises.

Il a été conçu en collaboration avec des bénéficiaires de l'aide sociale, conformément à la philosophie du SSL, qui cherche à leur faire retrouver leur autonomie.

On notera encore l'augmentation de l'allocation communale de naissance, versée aux seules mères n'exerçant pas d'activité lucrative. Le montant en a été adapté en fonction de l'évolution de l'indice des prix à la consommation: il varie désormais entre 1000 et 1440 francs.

Sur le terrain difficile, humainement et politiquement, de la toxicomanie, un travail de fond a été effectué, afin d'établir les contours d'un consensus lausannois. Ainsi, les Assises de la toxicomanie ont réuni pour la première fois l'ensemble des professionnels, jetant les bases d'un véritable réseau, approche d'avenir à cette problématique. Dans la foulée et avec l'appui du département de la santé et de l'action sociale, des États généraux ont été organisés, afin de permettre aux représentants des partis et mouvements politiques de rencontrer les professionnels. Le succès de ces deux initiatives laisse augurer un avenir apaisé sur ces questions, ce que confirme le oui massif (à plus de 64%) des Lausannois à la modification de la Loi fédérale sur les stupéfiants, qui pose (enfin) des bases juridiques solides pour l'approche pragmatique dite des quatre piliers (prévention, répression, thérapie et réduction des risques).

L'engagement municipal pour les questions d'intégration a pris un nouvel élan, avec la reconfiguration du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. Premiers résultats tangibles, le succès de la semaine de lutte contre le racisme (portée par les associations et la société civile, mais coordonnée par le BLI) et la participation relevée au colloque organisé à l'occasion de la Journée internationale des droits humains.

Peu perceptibles par les usagers, mais indispensables à un service public aussi impeccable que possible, deux changements ont impliqué fortement le personnel de la DSSE. Le nouveau numéro de sécurité sociale, remplaçant l'ancien numéro AVS, essentiellement pour des questions de protection des données, est entré en vigueur au 1^{er} juillet 2008. D'autre part, les Emplois temporaires subventionnés ont obtenu leur certification AOMAS 2005, après un gros travail de documentation des pratiques internes.

Pour les parcs et promenades, enfin, on retiendra comme fait marquant l'inauguration d'un nouveau parc public: la promenade de la Ficelle. Cette liaison entre l'avenue de Cour et Ouchy démontre que le confort d'un parcours loin de la circulation routière peut aller de pair avec une esthétique de grande qualité. Les nombreux usagers de cette promenade, d'ailleurs récompensée par un Flâneur d'Or 2008, distinction des meilleurs aménagements piétons réalisés en Suisse, se réjouissent d'ores et déjà de la floraison prochaine des dizaines de magnolias qui scandent le parcours...

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

Le service des assurances sociales accomplit toutes les tâches d'une caisse de compensation AVS à savoir, notamment :

- l'affiliation des employeurs de personnel, des personnes de condition indépendante et des personnes sans activité lucrative
- l'encaissement des cotisations AVS/AI/APG/AC/AF
- le paiement des rentes AVS/AI, des indemnités journalières de l'AI, des prestations complémentaires à l'AVS/AI, des allocations en cas de service et de maternité (APG) et des allocations familiales (AF)

Dans le domaine de l'assurance-maladie, il contrôle que tous les lausannois soient couverts par l'assurance de base et enregistre les demandes de subside à la cotisation.

Au plan strictement communal, ses missions comprennent aussi bien la gestion de l'allocation communale de naissance que l'organisation de l'approvisionnement économique de la ville ou encore les manifestations honorant les nonagénaires lausannois. Enfin, il faut noter que la gestion de la comptabilité de la direction de la sécurité sociale et de l'environnement est de son ressort.

LES CHANGEMENTS

Modernisation de la gestion informatique

Le 6 août 2007, le nouveau logiciel Web@AVS a été mis en production. Pour le moment, il ne concerne que le secteur des cotisations; celui des prestations sera réalisé à l'horizon 2010.

Ce nouvel outil a entraîné quelques changements structurels et déplacements de collaborateurs à l'intérieur même du service. C'est ainsi qu'ont été créées deux nouvelles unités administratives: «le groupe du recouvrement» d'une part et celui des «prestations familiales et militaires» d'autre part. Le premier, outre sa mission première consistant à recouvrer les créances de l'agence, gère dorénavant aussi la facturation des cotisations. Quant au second, il se verra confier la gestion des allocations familiales (dont le cercle des bénéficiaires s'étendra, dès 2009, aux personnes sans activité lucrative et à celles de condition indépendante), des allocations

fédérales de maternité et des allocations perte de gain versées aux personnes servant dans l'armée, la protection civile et le service civil. Cette nouvelle unité administrative ne sera toutefois mise en place qu'en 2009.

Transfert des huissiers de la direction au secrétariat municipal

Depuis le 1^{er} juillet 2006 (début de l'actuelle législature) et suite à la suppression du secrétariat général, les huissiers de la direction ont été transférés au service des assurances sociales. Ce rattachement quelque peu insolite (le service des assurances sociales n'a pas vocation d'assumer des tâches transversales) a pris fin au 31 décembre 2007. En effet, la Municipalité a estimé qu'un transfert au secrétariat municipal – en charge des relations avec La Poste – apparaissait opportun et permettrait d'améliorer les synergies existantes. Et c'est ainsi que six personnes représentant 5.2 équivalents plein temps ont été rattachées à AGF à compter du 1^{er} janvier.

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

| | | 1 ^{er} janvier | | 31 décembre | |
|--|--|-------------------------|------|-------------|------|
| | | n | ept | n | ept |
| | | 68 | 61.8 | 69 | 62.7 |

Apprentis

| | | 1 ^{er} janvier | 31 décembre |
|--|--|-------------------------|-------------|
| | | 3 | 3 |

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 1

Nombre d'embauches : 5

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

L'allocation communale de naissance

Cette allocation, qui existe depuis le 1^{er} janvier 1979, n'est versée qu'aux mères de famille n'exerçant aucune activité lucrative (ceci depuis l'entrée en vigueur de l'allocation fédérale de maternité le 1^{er} juillet 2005), pour autant, bien sûr, que les autres conditions (domicile et revenu déterminant) soient remplies.

2008 est donc le troisième exercice comptable annuel permettant de mesurer les économies – pour la ville – découlant de la modification du cercle des bénéficiaires. Durant l'année, pour les raisons invoquées ci-dessus, seules 263 allocations ont été octroyées (en diminution de 52.7% par rapport à 2004 – dernière année sans allocation fédérale de maternité –) représentant une dépense totale de Fr. 359'930.– contre Fr. 687'570.– en 2004. Par rapport à cette année-là, la ville a donc vu ses dépenses d'allocations communales de naissance diminuer de Fr. 327'640.– grâce à l'entrée en vigueur de cette allocation fédérale.

Ajoutons que, pour tenir compte de l'évolution importante de l'IPC durant ces trois dernières années (+3.3%), l'allocation a été adaptée au 1^{er} janvier 2008. Le montant de celle-ci varie de Fr. 1'000.– à Fr. 1'440.– (de Fr. 960.– à Fr. 1'400.– auparavant) par palier de Fr. 110.– en fonction de la situation économique des parents du nouveau-né. Le revenu déterminant maximum permettant l'octroi

d'une allocation est fixé à Fr. 60'000.- (Fr. 57'900.-). Cette limite est augmentée de Fr. 7'000.- par enfant autre que le nouveau-né.

Les allocations fédérales de maternité

Durant l'année écoulée, l'agence a octroyé des allocations fédérales de maternité à 325 mères pour un montant total proche de 3.3 millions de francs dont près de 800'000 francs ont été versés à l'employeur « Ville de Lausanne » qui récupère ainsi une grande partie des salaires versés à ses employées durant le congé maternité.

Les nonagénaires

Un cadeau a été remis à 222 nonagénaires (68% de femmes). A noter que le 20% d'entre eux/elles seulement sont placés en EMS. Montant de la dépense: quelque 24'000 francs.

Les allocations familiales cantonales

Deux modifications importantes:

- l'augmentation de l'allocation pour enfant, celle-ci passant de Fr. 180.- à Fr. 200.- (l'allocation de formation professionnelle a passé à Fr. 250.- au 1^{er} janvier 2007 déjà);
- l'octroi d'allocations entières (et non plus partielles versées au prorata du taux d'activité) pour les personnes ayant un salaire égal ou supérieur à Fr. 6'630.- par année (Fr. 552.- par mois). Pour les salaires inférieurs à cette limite, l'allocation demeure calculée au prorata du temps de travail.

Les 60 ans de l'AVS

Acceptée en votation populaire le 6 juillet 1947 par 80% des votants (le taux de participation étant, lui aussi, de 80%), l'une des plus importantes assurances de notre système de sécurité sociale a connu à ce jour 10 révisions, la dernière étant en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1996. Quant à la onzième, refusée une première fois en votation populaire le 16 mai 2004, elle est actuellement l'objet d'âpres discussions au parlement fédéral.

Le nouveau numéro de sécurité sociale

L'actuel numéro AVS à 11 chiffres a été remplacé par un numéro de sécurité sociale non « parlant » à 13 chiffres, ceci pour des raisons liées à la protection des données. Dans le domaine de l'AVS, on a passé progressivement à ce nouveau numéro à partir du 1^{er} juillet. Les assurés n'ont eu aucune démarche à accomplir. Ils ont été informés en temps utile soit par leur employeur, soit par la caisse de compensation à partir du deuxième semestre 2008.

Ce nouveau numéro ne peut être utilisé que par les institutions oeuvrant dans le domaine des assurances sociales ou étroitement liées à celui-ci. En dehors de ce contexte, une utilisation du nouveau numéro d'assuré n'est possible que si une base légale est créée. Il est d'ores et déjà prévu que les services chargés de l'exécution de l'aide sociale et de la réduction des primes dans l'assurance-maladie, de même que les établissements de formation, pourront utiliser ce nouveau numéro.

La carte grise actuelle a été remplacée par un nouveau certificat au format carte de crédit. Là aussi, aucune démarche n'a dû être entreprise. L'employeur et les caisses de compensation se sont occupés de tout.

Autre nouveauté: l'attestation d'assurance qui confirme à l'assuré que son employeur l'a annoncé à la caisse de compensation compétente et lui donne la certitude que la caisse qui émet l'attestation gère maintenant son compte individuel AVS.

Exonération des cotisations sur les salaires de minime importance

Depuis le 1^{er} janvier, sont exonérés des cotisations AVS/AI/APG et AC les salaires ne dépassant pas 2'200 francs par an et par employeur. Si la rémunération est supérieure à ce montant, les cotisations sont prélevées sur la totalité du salaire.

Notons toutefois que la personne salariée peut exiger de l'employeur qu'il déduise les cotisations, même d'un salaire inférieur à 2'200 francs par an et qu'il les verse à la caisse de compensation.

Mais attention! Les cotisations des *personnes employées dans un ménage* pour y effectuer des travaux de nettoyage, des tâches ménagères ou des activités d'assistance (par exemple garde d'enfants, de personnes âgées ou d'animaux) *sont prélevées dès le premier franc*.

Et que peut-on dire des primes d'assurance-accidents sur ces salaires qualifiés de minime? Elles ne sont pas perçues non plus lorsque le salaire ne dépasse pas 2'200 francs par an sauf pour les revenus résultant d'une activité dans un ménage.

SERVICE DU TRAVAIL ET DE L'INTÉGRATION

ORGANISATION DU SERVICE

L'année 2008 a vu la création, dès le mois de mai, d'une unité « Support » au sein de la direction du service du travail et de l'intégration. Cette unité regroupe les unités « Informatique et télécoms (SSTLUit) » et « Administration-Comptabilité-Intendance (ACI) ». L'unité « Support » apporte un soutien technique et logistique à toutes les unités « métiers » du STI, soit l'ORP, l'ETSL, l'ITL, le BLI et la FLAT.

Les sphères d'activités administrative et informatique sont, par nature, dépendantes l'une de l'autre et leur travail concerté apporte une amélioration de l'efficacité par la mise à disposition de tout le STI des compétences spécifiques du personnel qui les compose.

On notera, dans les premiers travaux effectués par cette unité en 2008 en collaboration avec d'autres unités du STI ou d'autres services de la Ville de Lausanne, la connexion au réseau RÉCOLTE des programmes spécifiques d'ETSL sis dans la zone de Sévelin-rte de Genève et la reprise de la gestion du contentieux et des procédures de poursuites au bénéfice de la FLAT.

Au cours de l'année 2008 le nombre total des collaborateurs et collaboratrices du STI a très peu varié.

Dans un souci d'améliorer l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, le STI a mis en place, depuis cette année, des journées d'accueil dédiées à la visite de toutes nos unités.

Conscient des difficultés de favoriser des moments d'échanges entre les collaborateurs et collaboratrices, et pour tenir compte de la dispersion géographique de ses unités, le STI a organisé un petit Noël pour les enfants de son personnel.

EFFECTIF DU PERSONNEL

| Unité administrative | 1 ^{er} janvier | | 31 décembre | |
|----------------------|-------------------------|-------|-------------|-------|
| | n | ept | n | ept |
| Administration | 8 | 7.9 | 9 | 8.5 |
| FLAT | 1 | 1 | 1 | 1 |
| ITL | 7 | 6.5 | 7 | 6.5 |
| ETSL | 51 | 38.9 | 48 | 38.1 |
| ORP | 70 | 66.5 | 70 | 65.7 |
| BLI | 3 | 3 | 6 | 3.7 |
| Total | 140 | 123.8 | 141 | 123.5 |

Apprentis

| | 1 ^{er} janvier | | 31 décembre | |
|----------------|-------------------------|-----|-------------|-----|
| | n | ept | n | ept |
| Administration | 1 | | 2 | |
| ETSL | 1 | | 2 | |
| Total | 2 | | 4 | |

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 3
Nombre d'embauches : 9

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

BUREAU LAUSANNOIS POUR L'INTÉGRATION DES IMMIGRÉS (BLI)

L'année 2008 constitue un nouveau départ pour l'équipe renouvelée du Bureau lausannois pour l'intégration des immigrés. Engagement et introduction de nouveaux collaborateurs, consolidation de collaborations à l'interne et à l'extérieur de l'administration communale, mise sur pied des projets favorisant la visibilité et le travail de fond du BLI ont été les objectifs principaux au cours de cette période.

Trois projets témoignent de la volonté de développer le BLI en tant que centre de compétences dans le domaine de l'intégration et la prévention du racisme, ainsi que de servir de plateforme dynamique d'information :

- Du 17 au 21 mars s'est déroulée la Semaine d'actions contre le racisme 2008, dont le BLI a assuré le travail de coordination avec la dizaine d'associations participantes et a été salué unanimement par tous les partenaires. En dépit des conditions difficiles, ce projet qui rend visible l'engagement de la Ville dans le cadre de la Coalition européenne des villes contre le racisme, a rencontré un excellent écho auprès du public et des médias. Sur la base de l'évaluation de cette édition, les associations et le BLI se sont déclarés partantes pour une nouvelle édition 2009.
- Pour la rentrée de septembre, le BLI a fait peau neuve. Outre un logo, le premier depuis sa création en 1971, le BLI affiche désormais un site internet entièrement repensé. Une série de publications sur Internet sous le titre générique « Les Cahiers du BLI », ainsi que des dépliants d'information, ont été lancés simultanément.

- A l'occasion de la Journée internationale des droits humains, le BLI, en collaboration avec la Commission tripartite d'intégration, a organisé un colloque sur le thème « Intégration des étrangers et droits humains – Enjeux sociaux et actions concrètes ». La forte participation (près de 250 personnes) et la qualité des interventions encouragent à poursuivre ce type d'activités.

Sur le plan international, à la demande du Département fédéral des affaires étrangères, le BLI s'est chargé d'organiser l'accueil par la Ville de Lausanne en septembre 2008 de la délégation de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe en visite en Suisse. Cette première a été l'occasion de mettre en relief les efforts concrets de la Ville de Lausanne en matière d'intégration et de lutte contre la discrimination.

EMPLOIS TEMPORAIRES SUBVENTIONNÉS LAUSANNE (ETSL)

L'année 2008 a été marquée pour ETSL par l'introduction de nombreuses nouveautés.

La certification de la norme AOMAS 2005, qui est un dérivé de la norme ISO 9001, a été obtenue durant l'automne suite à un audit de l'institut SQS. Chaque année ETSL sera soumis à un audit de suivi et repassera par une certification totale tous les trois ans. ETSL possède désormais de nombreux outils qui lui permettent de maintenir et d'améliorer la qualité de ses prestations. Ainsi, en 2008, 20% des dossiers individuels des participants ont fait l'objet d'une analyse qualité et les enquêtes de satisfaction auprès des conseillers ORP et des participants ont été étendues à toutes les offres d'ETSL.

Sur le plan de l'organisation interne, une avancée importante a été effectuée au niveau de l'infrastructure informatique et du système d'information général d'ETSL. Tous les collaborateurs sont désormais reliés au réseau RÉCOLTE et ont également accès à l'ensemble de la documentation de référence placée sur l'intranet. Cette documentation est régulièrement mise à jour. Le site internet d'ETSL a été mis en ligne durant l'été. Enfin, le Conseil communal a accepté un crédit supplémentaire pour qu'ETSL puisse disposer en 2009 d'une base de données centralisée.

Des séances pédagogiques ont été introduites pour la première fois cette année tant dans les équipes des programmes spécifiques qu'au niveau de l'ensemble d'ETSL. Ces séances permettent d'approfondir la réflexion commune autour de situations individuelles particulièrement complexes.

De nombreux cours « transition emploi » ont été délivrés durant toute l'année. Ces cours prennent la forme de stages d'accueil d'une durée de trois mois et sont octroyés à des bénéficiaires du revenu d'insertion en phase de transfert entre le suivi du CSR et celui de l'ORP. ETSL a également accueilli quelques jeunes au RI, pour les aider à définir un projet de formation tel qu'un apprentissage, de même que plusieurs personnes en phase de détection précoce de l'assurance invalidité.

Sur le plan des offres, le Service de l'emploi a souhaité ne pas renouveler sa commande de 10 postes ETS pour notre offre ETSL-Croix Rouge et il a donc été mis un terme à ce programme spécifique à la fin du mois de décembre. De même le Secrétariat à l'économie n'a pas souhaité prolonger le programme pilote « Syni emploi » qui avait débuté en 2007 et qui se voulait complémentaires à nos autres offres nationales « Syni Lausanne » et « Syni 21 ».

FONDATION LAUSANNOISE D'AIDE PAR LE TRAVAIL (FLAT)

La Fondation lausannoise d'aide par le travail (F.L.A.T.), créée en 1978, est un fonds de droit privé administré par la Commune de Lausanne. La Fondation édite son propre Rapport d'activité.

INSPECTION DU TRAVAIL LAUSANNE (ITL)

Depuis l'entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2008 d'un nouvel alinéa à l'article 19 de la loi sur le travail traitant des dérogations à l'interdiction de travailler le dimanche, les cantons peuvent fixer au plus quatre dimanches par an pendant lesquels le personnel peut être employé dans les commerces sans qu'une autorisation soit nécessaire. Pour sa part, le canton de Vaud n'a pas encore statué sur le nombre accordé de dimanches et les dates fixées.

L'ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs adoptée par le Conseil fédéral est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2008, en même temps que celle de l'abaissement de l'âge de protection de ces derniers que fixe la loi sur le travail.

La nouvelle ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (ordonnance 5 relative à la loi sur le travail, OLT 5; RS 822.115) a pour objectif la protection de la santé, de la sécurité et de la moralité au travail des jeunes de moins de 18 ans. Cet objectif s'applique aux jeunes en formation, à ceux qui exercent déjà une activité professionnelle à titre principal et à ceux qui effectuent de petits travaux pendant leur temps libre pour gagner de l'argent de poche.

Conformément à l'application de l'article 7a de la loi vaudoise sur l'emploi (LEmp), le service cantonal de l'emploi a mis en service son nouveau référentiel des entreprises et gestionnaire d'activités. Cette application devrait faciliter le travail des différents inspecteurs intervenant sur le marché du travail: inspecteurs du travail, inspecteurs du contrôle du marché du travail (travail illicite et mesures d'accompagnement), délégués aux contrôles des métiers de bouche, contrôleurs des chantiers.

Sur les 308 contrôles effectués, le 36% des contrôles n'est pas annoncé. Ce procédé est utilisé dans les cas de suspicion d'infraction (par exemple : durée du travail), de plainte ou lorsque l'entreprise a reçu un délai pour remédier à une anomalie ou mettre en œuvre une exigence de l'ITL.

Suite à un changement de la législation, l'ITL ne délivre plus les autorisations pour l'installation des récipients sous-pression.

L'ITL a délivré 159 permis en dérogation de la durée du travail (émoluments Fr. 7'880.-) et a effectué 35 examens de plans de construction ou de modifications des locaux des entreprises (Fr. 3'302.-). L'activité déployée pour la prévention des accidents dans les entreprises a été indemnisée pour un montant de Fr. 92'463.-.

OFFICE RÉGIONAL DE PLACEMENT (ORPL)

Les indices de confiance des consommateurs et des employeurs se sont bien maintenus jusqu'en septembre, nous permettant d'atteindre nos objectifs et de baisser le nombre de demandeurs d'emploi de 4'895 (janvier 2008) à 4'600 à fin septembre 2008. Nous avons réalisé 600 visites d'entreprises, acquis 3'111 places vacantes et placé 800 demandeurs d'emploi. La durée moyenne d'indemnisation a encore baissé pour se situer à 167 jours en moyenne annuelle, juste en dessous de l'objectif fixé (170 jours).

Dès octobre la tendance s'est inversée, marquée par une très forte augmentation des inscriptions au chômage (+15%). L'année se termine avec 5'106 demandeurs d'emploi inscrits à Lausanne.

Le marché du travail a été porteur jusqu'en septembre.

Les secteurs ayant bénéficié des plus fortes baisses sont:

- les professions en rapport avec la peinture avec moins 12%.
- l'industrie métallique et la construction de machine avec moins 11%.
- le bâtiment et le génie civil avec moins 5%.

Les hausses les plus marquantes sont à relever chez la main d'œuvre non qualifiée et les autres professions non spécifiquement définies dans PLASTA (+32%), dans le secteur des soins médicaux (+17%) et des professions scientifiques (+15%).

La répartition de tranches d'âge n'a pratiquement pas subi de modification à l'exception des jeunes femmes et des hommes de plus de 60 ans qui ont un peu mieux profité des places disponibles. A l'opposé les personnes de 50 à 59 ans sont les seules à voir leur proportion augmenter.

Les entrées au chômage de longue durée ont diminué de 10.7%, passant de 1'706 à 1'524.

L'objectif fixé par le Conseil d'Etat en matière de placement de bénéficiaires du RI a été dépassé: les ORP du canton devaient placer 820 bénéficiaires RI, l'ORP de Lausanne en a placé 495.

La charge en nombre de dossiers par conseiller est en augmentation depuis septembre 08, passant de 108 en janvier à 114 en décembre 2008.

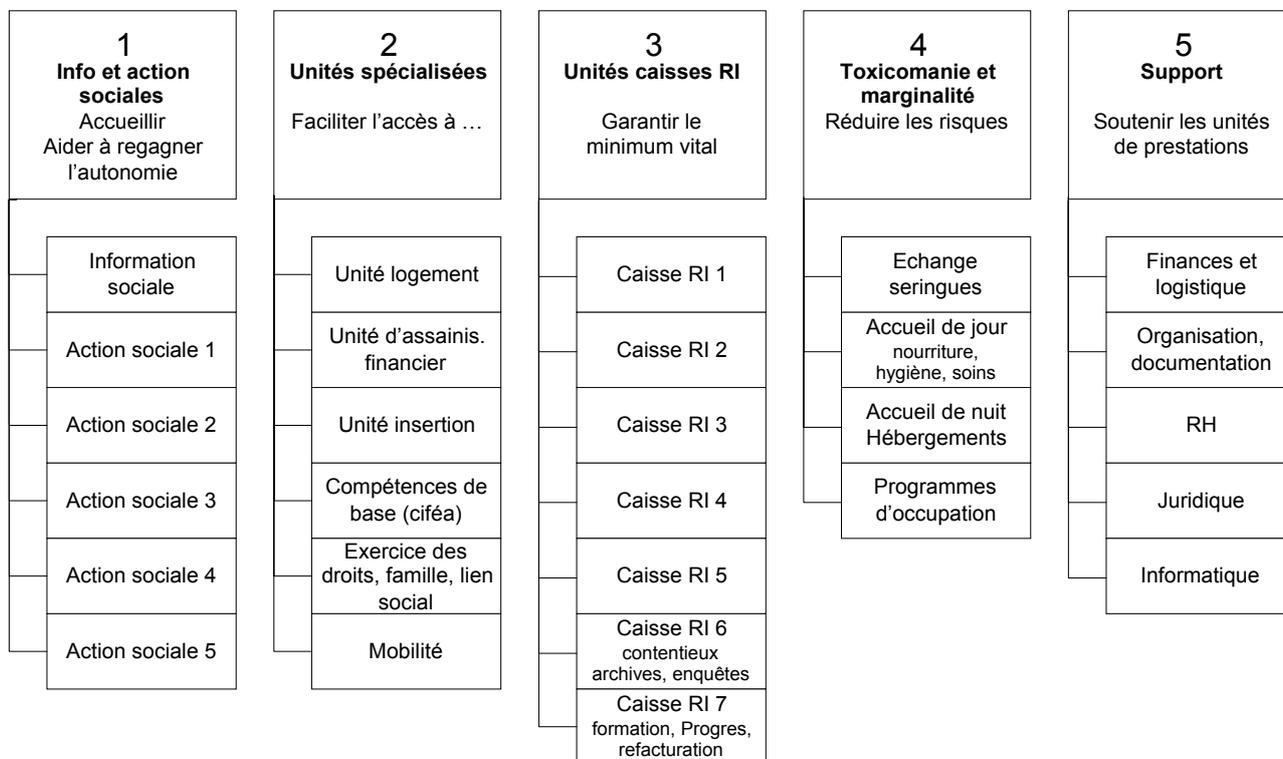
L'année 2009 devrait être marquée par une forte augmentation du chômage, et ses corollaires, l'augmentation des chômeurs de longue durée et des bénéficiaires en fin de droit.

Notre défi sera de recruter et de former assez de nouveaux conseillers pour maintenir une charge de travail acceptable afin de garantir un service de qualité aux usagers. L'introduction à l'échelle nationale, après report, du nouveau système informatique PLASTA se fera dans un contexte peu favorable.

SERVICE SOCIAL LAUSANNE

MISSIONS ET ORGANISATION

Dès 2004, le service social a été organisé selon le principe « une mission → une unité → un-e responsable ». En 2004 et 2005, les unités logement et insertion ont été créées. En 2006, le service a accueilli les institutions subventionnées par le secrétariat général de la DSSE et dès 2007, le dispositif toxicomanie et marginalité. En même temps, il a fait face à une augmentation massive de la demande d'aide sociale publique, qui l'a contraint à augmenter ses effectifs et multiplier ses sites. Cette évolution a conduit le service à se réorganiser. Il comprend désormais cinq grands domaines :



En 2008, la prestation financière du RI est encore assurée par les assistants-es sociaux-les (domaine 1), avec le concours des collaborateurs-rices administratives (domaine 3), raison pour laquelle les domaines 1 et 3 sont encore groupés dans les pages qui suivent. Courant 2009, la bascule dans la nouvelle organisation sera achevée et la prestation financière du RI sera assurée par le seul personnel administratif.

Apprentis

| | 1 ^{er} janvier | 31 décembre |
|---------------|-------------------------|-------------|
| | n | n |
| Unité support | 1 | 1 |
| Total | 1 | 1 |

Mouvement du personnel

Nombre de démissions : 19
Nombre d'embauches : 30

EFFECTIF DU PERSONNEL

Personnel fixe

| | 1 ^{er} janvier | | 31 décembre | |
|-------------------------------|-------------------------|-------|-------------|-------|
| | n | ept | n | ept |
| Unité administrative | | | | |
| Action sociale | 120 | 96.35 | 123 | 100.2 |
| Administration (SSL) | 8 | 7.6 | 8 | 7.6 |
| Caisse RI | 27 | 24.65 | 26 | 23 |
| Groupe ressources | 5 | 4.3 | 6 | 5.3 |
| Info sociale - SSL | 10 | 8 | 11 | 8.8 |
| Insertion | 9 | 6.3 | 9 | 6.4 |
| Institutions subventionnées | 4 | 3.2 | 4 | 3.2 |
| Uniset | 3 | 3 | 2 | 2 |
| Unité assainissement finances | 8 | 6.2 | 8 | 6.3 |
| Unité Logement | 19 | 15 | 20 | 16.2 |
| Unité support | 20 | 16.5 | 17 | 13.5 |
| Total | 233 | 191.1 | 234 | 192.5 |

DOMAINES 1 ET 3 UNITÉS INFORMATION ET ACTION SOCIALES

Prestations

- Accueillir et orienter
- Garantir le minimum vital (octroi du Revenu d'insertion – RI)
- Aider à regagner l'autonomie (appui social)

Activité 2008

Les tableaux suivants renseignent sur l'évolution de la demande et des dépenses d'aide sociale ainsi que sur les données d'ordre sociologique et démographique permettant d'appréhender le profil des bénéficiaires.

Evolution des dépenses brutes et nettes des régimes cantonaux

| Année | Dépense brute | Evolution en % | Rétrocessions de tiers | Evolution en % | Dépense nette | Evolution en % |
|-------|----------------|----------------|------------------------|----------------|---------------|----------------|
| 1990 | n.d. | | n.d. | | 4 220 381.00 | |
| 2000 | 65 540 001.40 | | 12 306 409.75 | | 53 233 591.65 | + 1'161.3 |
| 2001 | 63 393 777.25 | - 3.3 | 12 681 182.30 | 3.0 | 50 712 594.95 | - 4.7 |
| 2002 | 67 520 684.08 | + 6.5 | 17 895 208.92 | 41.1 | 49 625 475.16 | - 2.1 |
| 2003 | 72 828 469.05 | + 7.9 | 24 746 285.85 | 38.3 | 48 082 183.20 | - 3.1 |
| 2004 | 78 752 894.85 | + 8.1 | 20 328 540.25 | -17.9 | 58 424 354.60 | + 21.5 |
| 2005 | 88 062 832.75 | + 11.8 | 17 479 071.20 | -14.0 | 70 583 761.55 | + 20.8 |
| 2006 | 96 013 073.90 | + 9 | 13 880 876.85 | - 20.6 | 82 132 197.05 | +16.4 |
| 2007 | 101 504 430.07 | + 5.7 | 15 154 306.26 | + 9.1 | 86 350 123.81 | + 5.1 |
| 2008 | 103 204 064.76 | + 1.7 | 16 619 502.75 | + 9.7 | 86 584 562.01 | + 0.3 |

Sources : Miroir statistique (données 1990) et GEFI (données 2000-2008)

Nombre de dossiers ayant fait l'objet d'au moins un paiement durant l'année

| Année | ASV | Bouton d'Or/ RMR | RI | Total | Evolution en % |
|-------|-------|------------------|-------|-------|----------------|
| 1990 | 2 628 | 281 | | 2 909 | |
| 2000 | 3 882 | 1 881 | | 5 763 | + 98.1 |
| 2001 | 3 774 | 1 241 | | 5 015 | -13.0 |
| 2002 | 4 203 | 1 021 | | 5 224 | + 4.2 |
| 2003 | 4 526 | 1 239 | | 5 765 | + 10.4 |
| 2004 | 4 534 | 1 627 | | 6 161 | + 6.9 |
| 2005 | 4 660 | 2 043 | | 6 703 | + 8.8 |
| 2006 | 1 350 | 536 | 6 022 | 7 908 | + 18 |
| 2007 | 22 | 12 | 6 409 | 6 443 | - 18.5 |
| 2008 | 14 | 5 | 6 413 | 6 432 | - 0.2 |

Sources : Miroir statistique (données 1990) ; Datawarehouse/Progrès (données 2000-2008)

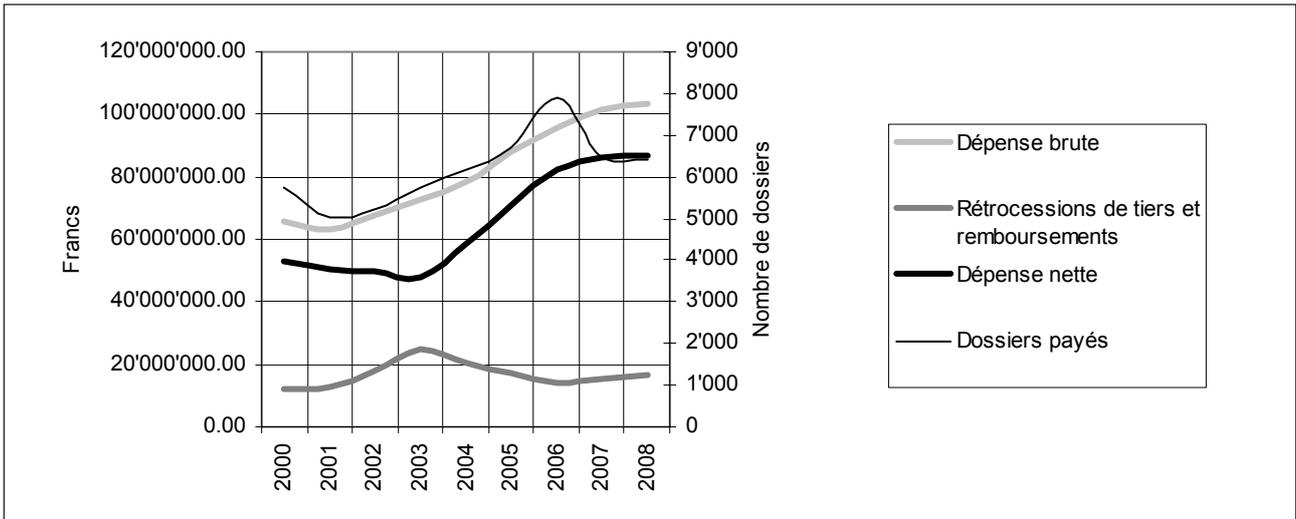
Nota bene : jusqu'en 2005, un même bénéficiaire était susceptible de recevoir des paiements de plus d'un régime dans une même année (p. ex. lorsqu'il passe du RMR à l'ASV). Il sera dès lors comptabilisé une fois dans chaque colonne. De plus, l'année 2006 étant celle de la transition vers le régime unique du RI, des paiements rétroactifs ASV et RMR ont encore été effectués cette année-là. Ici aussi, des mêmes bénéficiaires sont susceptibles d'apparaître plus d'une fois.

Moyenne mensuelle du nombre de dossiers payés

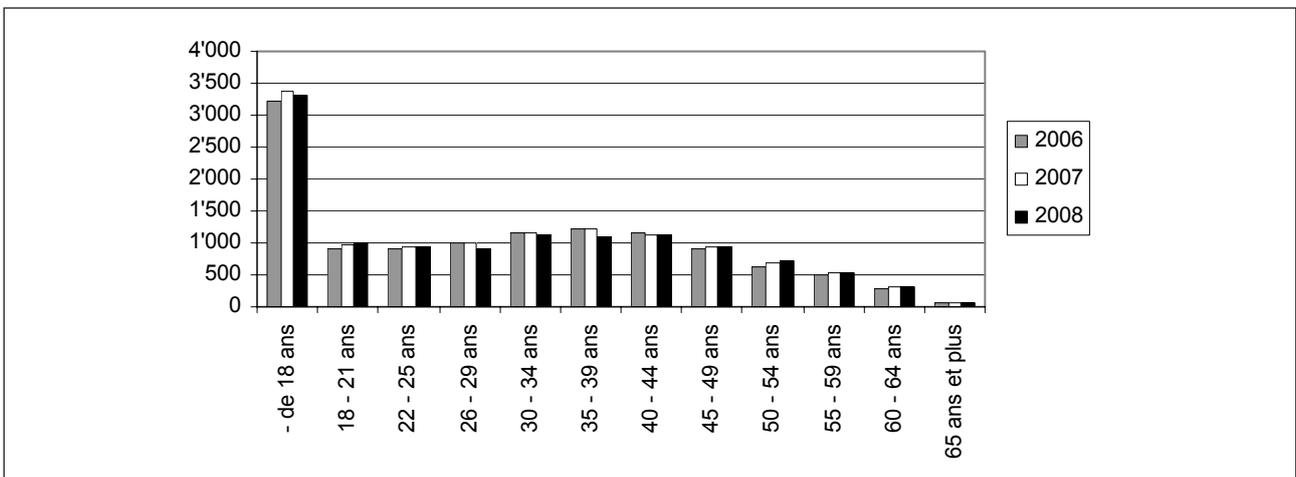
| Année | ASV | Evolution en % | Bouton d'Or/ RMR | Evolution en % | RI | Evolution en % | Total | Evolution en % |
|-------|-------|----------------|------------------|----------------|-------|----------------|-------|----------------|
| 1990 | n.d. | | n.d. | | | | n.d. | |
| 2000 | n.d. | | 822 | | | | n.d. | |
| 2001 | 1 965 | | 529 | - 35.6 | | | 2 494 | |
| 2002 | 2 202 | + 12.1 | 461 | - 12.9 | | | 2 675 | + 7.3 |
| 2003 | 2 312 | + 5.0 | 526 | + 14.1 | | | 2 843 | + 6.3 |
| 2004 | 2 390 | + 3.4 | 711 | + 35.2 | | | 3 104 | + 9.2 |
| 2005 | 2 551 | + 6.7 | 918 | + 29.1 | | | 3 476 | + 12.0 |
| 2006 | 128 | - 95.0 | 54 | - 94.1 | 3 639 | | 3 821 | + 9.9 |
| 2007 | 2 | - 98.5 | 1 | - 98.1 | 3 905 | + 7.3 | 3 908 | + 2.3 |
| 2008 | 1 | 50.0 | 0 | - 100.0 | 3 935 | + 0.8 | 3 936 | + 0.7 |

Source : Datawarehouse (Progrès)

Dossiers payés, dépenses et recettes des régimes cantonaux



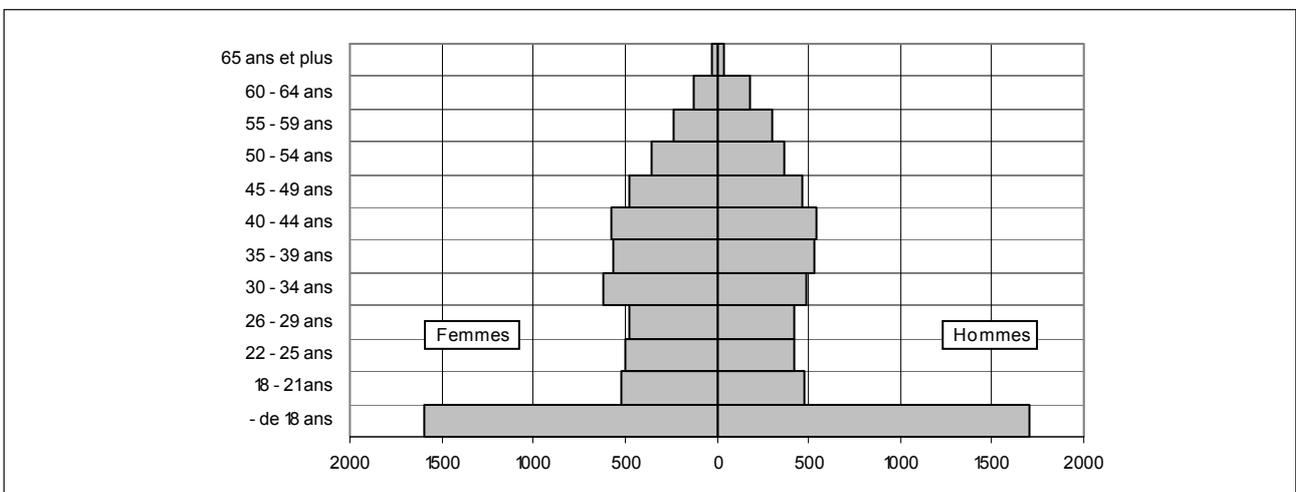
Bénéficiaires RI aidés (titulaire du dossier + membres du ménage), selon l'âge, par année



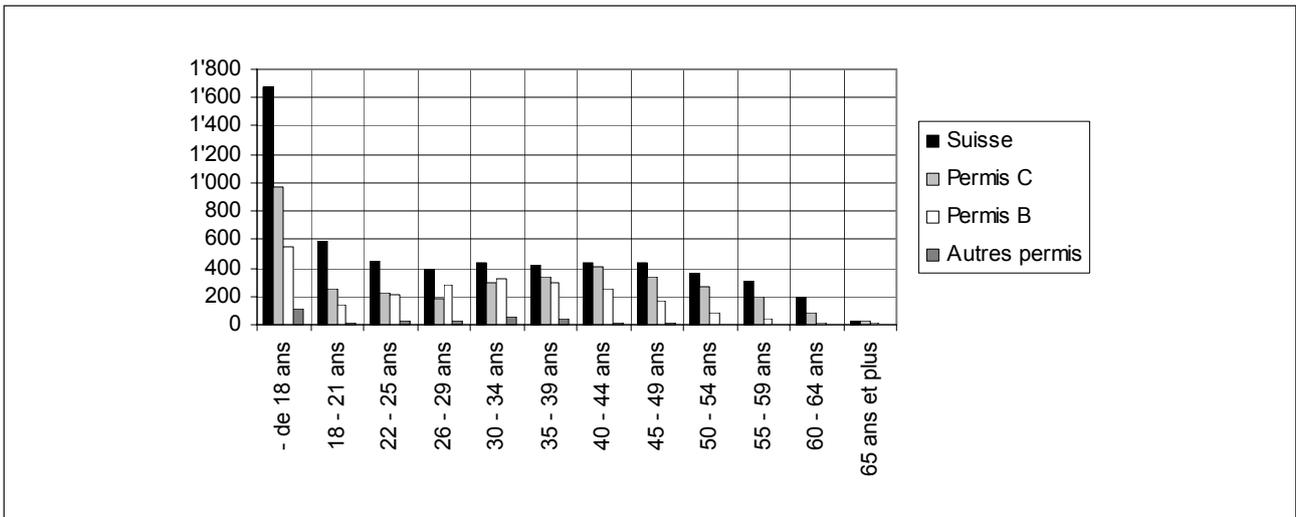
Bénéficiaires RI âgés de 0-5 ans, par année

| | 2006 | 2007 | 2008 |
|----------------------|-------|-------|-------|
| Nb 0-5 ans aidés | 1'957 | 2'125 | 2'116 |
| Nb total - de 18 ans | 3'205 | 3'377 | 3'297 |
| % 0-5 ans | 61.1 | 62.9 | 64.2 |

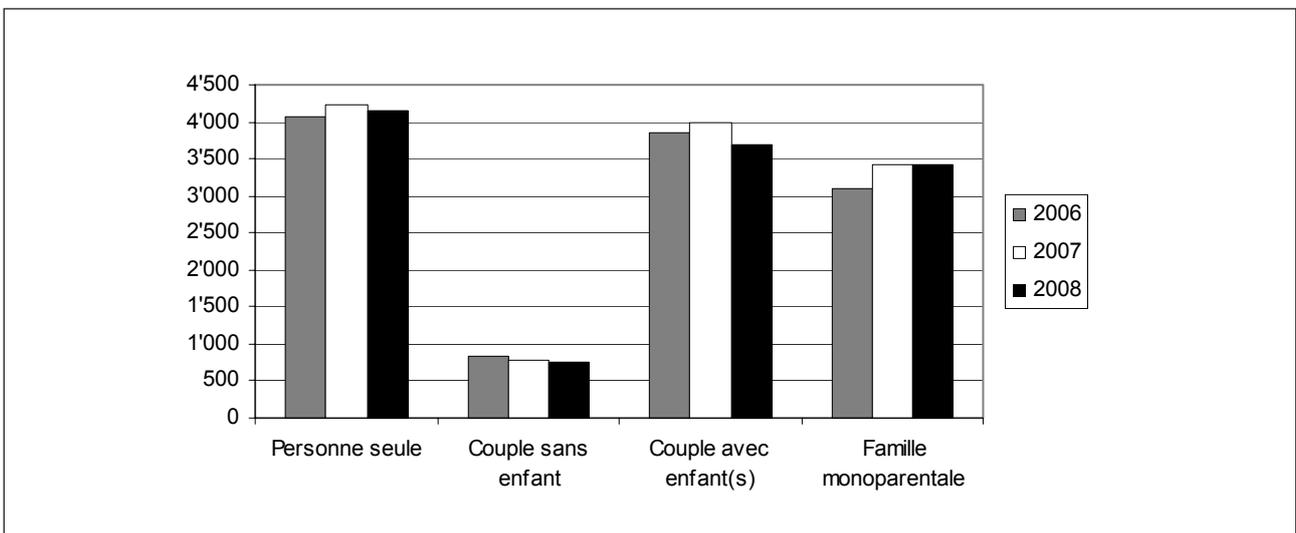
Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon l'âge et le sexe, en 2008



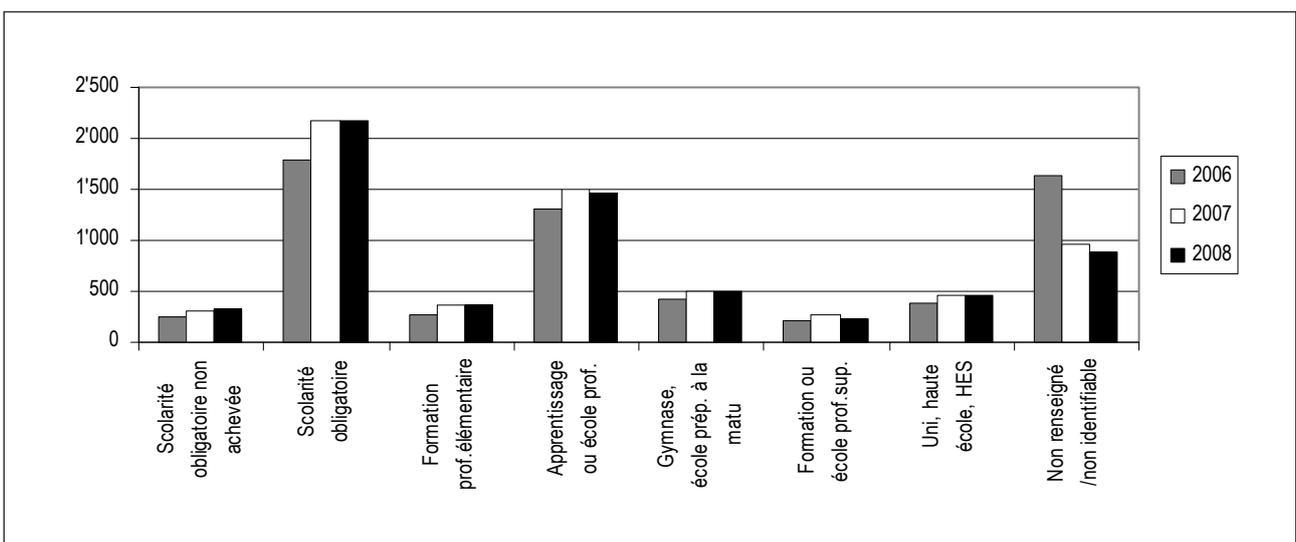
Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon le titre de séjour et l'âge, en 2008



Bénéficiaires RI (titulaire du dossier + membres du ménage) selon le type de ménage, par année



Bénéficiaires RI (titulaire du dossier uniquement) selon le degré de formation, par année



Les tableaux ci-après montrent l'évolution des Fonds de la DSSE, auxquels le domaine information et action sociales du SSL recourt régulièrement pour des aides ponctuelles.

Evolution des demandes au Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

| Demandes | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------|------|------|------|------|
| Reçues | 623 | 419 | 350 | 318 |
| Acceptées | 560 | 380 | 321 | 301 |
| Refusées | 63 | 39 | 29 | 17 |

Evolution des recettes et dépenses du Fonds du 700^e anniversaire de la Confédération

| Année | Recettes | Dépenses | Solde |
|-------|-------------------------|------------|--------------|
| 1991 | 700 000.— | | 700 000.— |
| 1992 | 2 950.— | 175 709.05 | 527 240.95 |
| 1993 | 8 560.— | 235 393.40 | 300 407.55 |
| 1994 | 217 899.40 | 233 058.85 | 285 248.10 |
| 1995 | 101 125.88 | 129 975.45 | 256 398.53 |
| 1996 | 402 605.85 | 109 282.20 | 549 722.18 |
| 1997 | 49 500.20 | 197 614.30 | 401 608.08 |
| 1998 | 280 314.50 | 163 778.— | 518 144.58 |
| 1999 | 1 012 611.80 | 263 637.60 | 1 267 118.78 |
| 2000 | 171 165.35 | 495 486.35 | 942 797.78 |
| 2001 | 59 147.80 | 683 350.70 | 318 594.88 |
| 2002 | 454 674.55 ¹ | 612 875.25 | 160 394.18 |
| 2003 | 884 519.60 ² | 444 495.65 | 600 418.13 |
| 2004 | 854 858.38 ³ | 433 315.95 | 1 021 960.56 |
| 2005 | 87 572.00 | 422 037.00 | 687 495.56 |
| 2006 | 167 813.95 | 453 243.45 | 402 066.06 |
| 2007 | 180 948.10 | 395 990.80 | 187 023.36 |
| 2008 | 945 903.76 ⁴ | 270 733.15 | 913 780.27 |

¹ dont Fr. 99 000.— crédit spécial (préavis 54/2002)

² dont Fr. 700 000.— recapitalisation (préavis 53/2002)

³ dont Fr. 761 568.23 de successions en déshérence

⁴ dont Fr. 350 000.— recapitalisation (préavis 63/2007) et Fr. 553 032.56 de successions en déshérence

Au 31 décembre, les moyens publics, de successions et de dons s'élevaient au total à Fr. 3'759'498.47. A la même échéance le fonds avait accordé des dons pour un total de Fr. 4'575'627.50 et des prêts pour Fr. 916'943.15 dont Fr. 774'047.45 avaient déjà été remboursés. Compte tenu de pertes sur débiteurs pour Fr. 87'409.85 (assimilables à des dons), le disponible en fin d'année se montait à Fr. 913'780.27.

Evolution des demandes au Fonds d'action sociale

| Demandes | 2007 | 2008 |
|-------------------------|------|------|
| Reçues | 79 | 34 |
| Acceptées | 70 | 30 |
| Partiellement acceptées | 2 | 2 |
| Refusées | 7 | 7 |

Evolution des dépenses du Fonds d'action sociale

| | 2007 | 2008 |
|-----------------------|-----------|-----------|
| Montant total demandé | 82 321.15 | 36 711.15 |
| Montant total accordé | 72 500.50 | 34 070.95 |
| dont en don | 65 183.70 | 24 834.55 |
| dont en prêt | 7 316.80 | 8 000.00 |

En 2008, sur les 32 demandes acceptées ou partiellement acceptées, 28 ont été accordées sous forme de dons et 2 ont été accordées sous forme de prêt.

L'évolution de l'aide sociale en 2008

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la demande d'aide sociale est demeurée stable en 2008. Deux raisons au moins à cette évolution positive :

- une collaboration accrue avec l'ORP qui a favorisé des reprises d'emploi que la très bonne conjoncture économique a par ailleurs rendu possibles ;
- la fin de la prise en charge des étrangers en situation irrégulière, sur décision du Service de prévoyance et d'aide sociales (les intéressés relèvent désormais de l'aide d'urgence).

Poursuite des travaux préparatoires de la nouvelle répartition des tâches entre métiers

En 2008, le service a continué de préparer la nouvelle répartition des tâches entre métiers qui sera déployée courant 2009. A relever en particulier :

- la poursuite du projet pilote visant à tester la nouvelle répartition des tâches entre personnel social et personnel administratif ;
- la participation active aux travaux menés avec le Service de prévoyance et d'aide sociales, l'Ecole d'études sociales et pédagogiques et d'autres CSR, en vue d'adopter des principes directeurs ainsi qu'un protocole de l'intervention sociale ;
- la participation à un projet pilote de collaboration plus étroite avec l'Office régional de placement et l'Office AI (projet Mamac).

Perceptions indues et non conformités – les résultats de l'audit de l'UCC

En 2007, l'unité de conseil et de contrôle (UCC) du Service de prévoyance et d'aide sociales (SPAS) avait analysé les dossiers de 93 ménages auxquels ont été versés environ 2,2 millions de francs. Les résultats définitifs de l'audit ont été communiqués à la fin du premier semestre 2008. 6 dossiers présentaient des prestations indues pour un total de 25'000 francs, soit 1.1% du volume total des prestations versées, dont une partie était déjà détectée et même remboursée par les bénéficiaires concernés.

L'audit précédent, mené par le Contrôle cantonal des finances, ne chiffrait pas précisément les perceptions indues mais concluait à des anomalies significatives dans 14 des 68 dossiers contrôlés (déviations dont l'incidence est telle qu'elle influence de manière significative respectivement la décision concernant l'octroi de paiement d'ASV ou de RMR et le non-recouvrement d'une recette).

L'amélioration ainsi constatée s'explique par l'ensemble des mesures prises, telles que :

- sensibilisation et formation du personnel – qui a consenti à des efforts importants
- adoption d'une check list de contrôle pour chaque dossier, visée par deux personnes
- audits internes

Enfin, 18 dossiers (19%) présentait des non-conformités ne portant pas à conséquence, alors que la moyenne cantonale pour l'ensemble des audits UCC de 2007 est de 30% (attention: une même non-conformité revenant dans plusieurs dossiers est comptabilisée plusieurs fois). Des mesures préventives ont d'ores et déjà été prises pour améliorer ce résultat à l'avenir.

Les audits déterminent si les vérifications de l'indigence prescrites par l'autorité cantonale ont été faites, et si les pièces nécessaires à cet effet figurent aux dossiers. Ils permettent également de s'assurer que le RI a bien été accordé à titre subsidiaire, autrement dit que les employeurs, la famille, ainsi que les autres régimes sociaux (par exemple l'assurance chômage) susceptibles d'intervenir ont bien été sollicités. Les audits ne permettent pas de détecter des fraudes que seules des enquêtes – diligentées en cas de doute ou de dénonciation – peuvent mettre au jour. L'audit de l'UCC au service social avait été souhaité par le chef de service lui-même.

Enquêtes et perceptions indues

Enquêtes demandées, menées

| Enquêtes | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|-----------|------|------|------|------|
| Demandées | 147 | 138 | 223 | 327 |
| Menées | 101 | 127 | 66 | 380 |

Perceptions indues et restitutions 1999 à 2008

| Année | Décisions d'indus établies (RI+ASV+RMR) | Montants restitués |
|-------|---|--------------------|
| 1999 | 110 883.35 | |
| 2000 | 143 734.05 | |
| 2001 | 595 792.25 | |
| 2002 | 666 128.15 | |
| 2003 | 706 335.35 | |
| 2004 | 1 293 193.53 | |
| 2005 | 1 644 706.55 | |
| 2006 | 652 551.05 | -650 321.30 |
| 2007 | 2 819 523.60 | -320 730.05 |
| 2008 | 3 358 583.90 | -389 069.10 |

Le chiffre de 2006 récapitule les années 1999 à 2006

Nota bene: cette statistique a été établie via Datawarehouse, sur la base des indus enregistrés dans Progrès.

Les indus n'étant gérés que depuis janvier 2007 sur Progrès, il n'est pas possible de déterminer les montants remboursés par année entre 1999 et 2006.

626 décisions d'indus établies en 2008 pour un montant de Fr. 3'358'583.90 ont été enregistrées dans Progrès au 31.12.2008. Ainsi le service a-t-il tout mis en œuvre, en 2008, pour rattraper son retard dans le traitement des demandes d'enquêtes et le suivi des perceptions indues (émission des décisions de restitutions et de sanctions administratives, suites pénales). C'est la principale raison pour laquelle le montant des perceptions indues est en sensible augmentation par rapport à l'année précédente. Mais l'introduction de la procuration générale au 1^{er} février 2008 a également joué un rôle important puisqu'elle a permis de découvrir plus d'un million de francs d'avoirs non déclarés par les bénéficiaires. Enfin, le nombre d'enquêtes demandées par les assistants sociaux en cas de doute a fortement augmenté.

DOMAINE 2 – UNITÉS SPÉCIALISÉES

LOGEMENT

Prestations

- Maintenir le logement lorsque l'intervention de l'assistant social généraliste ne suffit pas
- Aider à la recherche d'un logement
- Attribuer un logement d'urgence (hébergement) ou de transition
- Conserver les meubles en cas d'expulsion

Activité 2008

Demandes à l'unité logement

| Nombre de demandes | 2006 | 2007 | 2008 | Evolution en % |
|--|------|------|------|----------------|
| Total nouvelles demandes | 760 | 820 | 755 | -8 |
| Types de problématiques | | | | |
| Accès au logement | 545 | 590 | 503 | -15 |
| Maintien dans le logement | 215 | 230 | 252 | +9 |
| Types de prestations | | | | |
| Individuelles | 500 | 470 | 361 | -23 |
| Collectives | 260 | 350 | 394 | +13 |
| Total ménages ayant été suivis en appui social individuel lié au logement | 327 | 588 | 586 | 0 |

Evolution du parc de logements

| Logements de transition et logements sociaux | 31.12.2004 | 31.12.2005 | 31.12.2006 | 31.12.2007 | 31.12.2008 | Evolution en % |
|--|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|
| Nombre d'objets | 182 | 211 | 266 | 308 | 342 | +11 |
| Nombre de gérances | 29 | 32 | 35 | 42 | 44 | +5 |

Expulsions

Expulsions (habitations et locaux commerciaux)

| Expulsions (habitations et locaux commerciaux) | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | Evolution en % |
|--|------|------|------|------|------|----------------|
| Annoncées | 285 | 185 | 254 | 253 | 267 | +5 |
| Exécutées | 140 | 105 | 120 | 128 | 135 | +5 |
| Reportées sur place | 26 | 8 | 17 | 15 | 10 | -33 |
| Annulées | 145 | 80 | 125 | 125 | 132 | +5 |

Expulsions (habitations)

| Expulsions (habitations) | 2006 | 2007 | 2008 | Evolution en % |
|--------------------------|------|------|------|----------------|
| Annoncées | 201 | 187 | 229 | +22 |
| Exécutées | 94 | 95 | 107 | +13 |

Garde-meubles

| Lots | 31.12.2004 | 31.12.2005 | 31.12.2006 | 31.12.2007 | 31.12.2008 | Evolution en % |
|------------------------|------------|------------|------------|------------|------------|----------------|
| Nombre de lots stockés | 91 | 73 | 75 | 86 | 127 | +48 |
| Entrées durant l'année | 49 | 36 | 38 | 25 | 37 | +48 |

Evolution de la situation dans le domaine du logement

Le service social vient en aide aux familles expulsées de leur logement. S'il ne parvient pas à trouver un arrangement de paiement avec la gérance, il peut être amené à accueillir temporairement les intéressés dans l'un de ses logements « de transition » (appartements loués à des gérances de la place et sous-loué aux usagers du service). Avec la crise du logement particulièrement aiguë, le parc de logement de transition tend à devenir un parc de logements sociaux. Jusqu'en 2006 en effet, le service enregistrait une sortie du parc pour deux entrées. Dès 2006, le service enregistrait deux sorties pour une entrée, puis, dès 2008, une sortie pour près de trois entrées. De nombreuses personnes peu solvables ou dont le profil ne correspond pas aux attentes des gérances ne trouvent plus de logement sans passer par une sous-location accordée par le service social.

UNAFIN

Prestations

- Etablir la situation financière ainsi que, le cas échéant, le passif de l'utilisateur (gestion de budget spécialisée).
- Procéder au règlement amiable des dettes, judiciaire (art 333 LP) ou extra-judiciaire, éventuellement au dépôt d'une faillite (art. 191 LP).
- Si le règlement n'est pas possible de suite, le préparer; conseiller les usagers pour mieux vivre avec leurs dettes.

Activité 2008

Evolution des dossiers unafin

| | 31.12.2006 | 31.12.2007 | 31.12.2008 |
|---|------------|------------|-------------------|
| Nouveaux dossiers ouverts durant l'année | 231 | 253 | 255 dont 13 RI |
| Procédures de désendettement abouties avec succès clôturées | 19 | 31 | 21 |
| Procédures de désendettement ayant échoué clôturées | 5 | 5 | 1 |
| Situations stabilisées grâce à un appui social et clôturées | 52 | 55 | 45 |
| Dossiers en cours | 163 | 171 | 167 |

Outre les prestations de conseil individuel, l'unafin applique, à Lausanne, le programme cantonal de prévention de l'endettement, qui consiste pour l'essentiel en séances de sensibilisation destinées à des publics cibles définis.

Séances de sensibilisation

| Public | 2007 | 2008 |
|---|------|------|
| Jeunes adultes au RI (participants à des mesures d'insertion) | 9 | 5 |
| Nouvelles familles | 14 | 10 |

- 5 séances de sensibilisation ont été réalisées à Lausanne (3), Morges (1) et Vevey (1), en collaboration avec la FRC et Caritas, partenaires du projet ;
- 5 stands de sensibilisation ont été réalisés en phase test dans l'Espace Prévention de Lausanne et Couronne lausannoise par les animatrices de l'unafin, en vue d'un déploiement du projet en 2009 dans les 3 autres Espaces Prévention (La Côte, Nord Vaudois, Pays d'Enhaut).

En 2008, l'unafin a développé ses prestations dans le cadre d'une collaboration interinstitutionnelle accrue :

- *Nouvelle prestation de préparation du désendettement pour les bénéficiaires du RI*

L'unafin a mis sur pied (dès mars) une prestation destinée exclusivement aux bénéficiaires du RI en proie à des dettes, souhaitant reprendre une activité professionnelle mais craignant de se retrouver au minimum vital de l'Office des poursuites dès la reprise d'emploi. Dans ce cadre, les perspectives d'assainissement sont expliquées par le spécialiste en fonction du salaire hypothétique et du montant des dettes.

- *Mandat du SPAS (trois régions), collaboration avec Caritas et CSP (plate-forme)*

Le Canton de Vaud dès 2008, subventionne trois institutions spécialisées pour la « gestion de budget spécialisée et l'assainissement de dettes ». Le territoire cantonal est couvert et réparti entre : SSL/unafin pour Lausanne, CSP pour la ceinture Lausannoise et le Nord, Caritas pour la Côte et la Riviera. Une plate-forme de collaboration a été mise sur pied pour la régionalisation de cette prestation. Les prestations devront à terme être identiques. Un programme de formation continue interinstitutionnel sera mis sur pied dès 2009.

INSERTION

Prestations

- Effectuer un bilan de compétence, si nécessaire proposer des tests d'aptitude
- Aider à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel (orientation et validation)
- Aider à la mise en œuvre d'un projet socioprofessionnel

Activité 2008

Evolution des dossiers JAD

Evolution des dossiers unité insertion

| Publics | 31.12.2006 | 31.12.2007 | 31.12.2008 |
|---|------------|------------|-------------------------------|
| Jeunes reçus par l'unité insertion | 385 | 109* | 139 (nouvelles situations) |
| Jeunes pour lesquels un droit au RI a été reconnu | 330 | 100 | 127 (nouvelles situations) |
| Démarches de bilan et d'élaboration de projet abouties | 166 | 225** | 161** |
| Jeunes ayant suivi une ou plusieurs mesures d'insertion | 94 | 113** | 100** |

* En 2007 et 2008, seulement une partie des nouveaux jeunes demandant l'aide sociale a été adressé à l'unité Insertion car sa capacité d'accueil avait atteint les limites.

** Y compris jeunes adressés à l'unité en 2006 et 2007.

Pendant l'année 2008, l'unité insertion a suivi, en moyenne, 230 jeunes. L'unité a également offert des prestations d'orientation et d'insertion à 91 jeunes suivis par l'action sociale, ainsi qu'à 6 jeunes entre 16 et 17 ans dont les parents sont suivis par l'action sociale.

Sous forme de tableau :

FORJAD (formation professionnelle des jeunes adultes à l'aide sociale)

| Programme FORJAD | 2006 | 2007 | 2008 |
|---------------------------------------|------|------|------|
| Jeunes inscrits par l'unité insertion | 28 | 53 | 81 |
| Jeunes inscrits par l'action sociale | 25 | 60 | 82 |
| Total SSL | 53 | 113 | 163 |

Globalement, depuis le lancement du programme FORJAD en 2006, 183 jeunes du SSL ont eu accès à une place de formation professionnelle.

Autres publics

| | 2007 | 2008 |
|---|------|------|
| Jeunes 18-25 ans suivis par un AS d'Action sociale | 20 | 71 |
| Jeunes de 16/17 ans dont les parents sont suivis par AS | - | 6 |

L'unité a continué d'assurer une permanence hebdomadaire pour aider les jeunes à rédiger leur CV et des lettres de motivation. Cette permanence est ouverte à tous les jeunes suivis par le SSL.

COMPETENCES DE BASE – communauté d'intérêt de la formation élémentaire des adultes (ciféa)

Prestation

- Formation élémentaire pour adultes

| Institution | Prestations | Nb de places |
|---------------------|-----------------------------------|--------------|
| Lire et Ecrire | Illettrisme | 528 |
| Français en Jeu | Français langue étrangère | 723 |
| Centre femmes | Français langue étrangère-couture | 504 |
| Cefil | Informatique | 792 |
| Retravailler-corref | Calcul-citoyenneté | 676 |

Activité 2008

Le dispositif a fait l'objet d'une refonte complète en vue d'améliorer l'efficacité de l'offre et de répondre au plus près à la demande de qualifications pour l'entrée en formation qualifiante, à la reprise d'emploi ou au maintien de l'activité professionnelle – conformément à la volonté du conseil communal.

38 conventions de prestations ont été conclues en 2008 qui s'inscrivent dans le « Cadre de référence pour la formation élémentaire » établi conjointement par le Service social et la ciféa. Un monitoring composé d'indicateurs clés a été élaboré et permettra, à l'avenir, un suivi trimestriel des prestations qui assurera une gestion réactive et proactive.

Deux cours intitulés « Mieux gérer son budget » et « Mieux gérer ses papiers » ont également été mis sur pied afin de répondre à un besoin des bénéficiaires de l'action sociale.

Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'intégration des étrangers, un budget pour des cours de français a été mis à disposition par le canton. Le service social, au travers des institutions partenaires, a participé à l'appel d'offres cantonal.

DROITS, LIEN SOCIAL, FAMILLE, PERSONNES ÂGÉES

Prestations

| Champs d'activité | Institutions | Prestations subventionnées |
|---|---|--|
| Alimentation, habillement et transports | <ul style="list-style-type: none"> o ALSMAD, Association lausannoise pour le maintien à domicile o Association pour l'entraide familiale o Croix-Rouge vaudoise o Service d'entraide bénévole | <ul style="list-style-type: none"> o Courses alimentaires à domicile (Mission.com) o Réfectoire de Montriond o Vestiaire o Courses alimentaires à domicile o Accompagnement pour des achats, transports pour raisons médicales et paramédicales |
| Savoirs | <ul style="list-style-type: none"> o Réseau d'échanges réciproques de savoirs | <ul style="list-style-type: none"> o Mise en lien de personnes offrant des savoirs |
| Défense des droits, écoute et conseil | <ul style="list-style-type: none"> o Association suisse des assurés (ASSUAS) o Bureau d'information Femmes (BIF) o Centre social protestant (CSP) o Fédération romande des consommateurs (FRC) o La Main Tendue o Telme o As'trame o Faire le Pas | <ul style="list-style-type: none"> o Consultations dans le domaine des assurances sociales et suivi de dossiers o Premier conseil et orientation sur les institutions compétentes, par téléphone ou via la réception o Accueil, consultation pour les migrants, Jet Service, consultations juridiques o Permanence-conseil o Répondance téléphonique et par internet o Répondance téléphonique et par internet ; consultations parents-enfants o Groupes de parole pour enfants et familles en situation de deuil ou de maladie o Groupes de parole pour personnes victimes d'abus sexuels |
| Handicap | <ul style="list-style-type: none"> o Compagna o Comité romand d'orientation et d'éducation professionnelle des invalides (CROEPI) o Groupe du lac et des loisirs pour invalides (GLLI) o Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique (GRAAP) o Pro Infirmis | <ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement en gare pour personnes handicapées ou à mobilité réduite o Travail à domicile pour personnes handicapées présentant des difficultés d'intégration sociale o Mise à disposition d'un espace de rencontre et de loisirs à Vidy o Consultation sociale, permanence téléphonique, publications et conférences o Permanence sociale |
| Vie associative | <ul style="list-style-type: none"> o Cercle ouvrier lausannois (COL) | <ul style="list-style-type: none"> o Location de salles (soutien à la vie associative) |
| Famille | <ul style="list-style-type: none"> o Association des familles du quart-monde de l'ouest lausannois o Association des familles monoparentales et recomposées | <ul style="list-style-type: none"> o Aide, conseil, encadrement et animations pour familles particulièrement précarisées o Conseil social, entraide, soutien financier, garde d'enfants |
| Logement | <ul style="list-style-type: none"> o Foyer unioniste de Lausanne (FUL) | <ul style="list-style-type: none"> o Location de studios pour jeunes en formation |
| Personnes âgées | <ul style="list-style-type: none"> o Association des vieillards, invalides, veuves et orphelins (AVIVO) o Connaissance 3 o Mouvement des aînés (MdA) o Pro Senectute | <ul style="list-style-type: none"> o Permanences sociale, impôts et assurance maladie ; animations diverses o Conférences et visites culturelles o Permanence juridique, animations, formations o Consultation sociale, activités des centres de rencontre : tables de midi, animations et sorties diverses |
| Prévention, soins | <ul style="list-style-type: none"> o Sid'Action o Urgences Santé | <ul style="list-style-type: none"> o Activités de prévention, groupes de soutien, permanence sociale, animations diverses o Centrale d'appel des médecins de garde et premiers secours. |

Activité 2008

Les courses alimentaires de l'Alsmad et de la Croix-Rouge vaudoise ont fait l'objet de conventions de subvention (qui ont pris effet au 1^{er} janvier 2009). Par ailleurs, toutes les prestations destinées aux personnes âgées ont fait l'objet d'une analyse et d'un rapport ; des démarches de clarification des attentes du service ont été entreprises, de concert avec les prestataires.

MOBILITÉ

Prestation

- Courses de loisirs pour personnes à mobilité réduite

Activité 2008

De 2007 à 2008, on observe une augmentation importante du coût des courses en taxi (+ 60%), tandis que celui des courses THV ne s'accroît que de 7% – conséquence de la décision du conseil communal d'élargir le champ d'application personnel. L'observation des factures mensuelles de 2008 laisse augurer d'une augmentation également en 2009. Une réflexion est en cours afin de maîtriser les coûts.

| | Taxis | | | THV | | | Total | | |
|------|---------|---------|---------------|---------|---------|---------------|---------|---------|---------------|
| | Clients | Courses | Dépense nette | Clients | Courses | Dépense nette | Clients | Courses | Dépense nette |
| 2004 | | | | 584 | 16 499 | 419 439.80 | 584 | 16 499 | 419 439.80 |
| 2005 | 57 | 1 391 | 23 272.50 | 540 | 14 843 | 469 704.40 | 597 | 16 234 | 492 541.90 |
| 2006 | 221 | 3 665 | 63 263.80 | 461 | 11 286 | 370 918.90 | 682 | 14 951 | 434 182.70 |
| 2007 | 556 | 14 926 | 252 313.90 | 433 | 9 979 | 329 213.30 | 989 | 24 905 | 581 527.20 |
| 2008 | 718 | 23 295 | 402 159.40 | 512 | 10 735 | 353 194.40 | 1 244 | 34 030 | 755 353.80 |

DOMAINE 4 – UNITES ET INSTITUTIONS DU DISPOSITIF TOXICOMANIE ET MARGINALITE

ÉCHANGE DE SERINGUES

Prestation

- Echanger et vendre des seringues stériles (participation au programme cantonal)

Activité 2008

Nombre de seringues distribuées (par Fondation ABS)

| Modalités | 2007 | 2008 |
|-----------|--------|---------|
| Distribus | 43 644 | 75 630 |
| Passage | 21 697 | 20 812 |
| Automates | 10 452 | 4 944 |
| Total | 75 793 | 101 386 |

ACCUEIL DE JOUR, NOURRITURE, HYGIÈNE, SOINS

Prestations

- Distribuer de la nourriture
- Permettre de se laver et de laver ses vêtements

Activité 2008

Fréquentation du Passage et de la Terrasse

| | 2007 | 2008 |
|---|-----------|-----------|
| Contacts | 23 075 | 24 060 |
| Contacts hommes | 20 033 | 20 843 |
| Contacts femmes | 3 042 | 3 217 |
| Entretiens | 8 047 | 6 827 |
| Entretiens d'accueil de nouvelles personnes/personnes acceptées | 543 / 286 | 674 / 310 |

Fréquentation du Point d'Eau

| | 2007 | 2008 |
|-------------------------------------|-------|-------|
| Nombre de lessives | 4 640 | 4 975 |
| Nombre de douches | 2 761 | 2 766 |
| Nombre de consultations infirmières | 2 863 | 2 840 |
| Nombre de consultations médicales | 526 | 516 |

Nourriture distribuée par la CARL

| Année | Distribution, en kilos |
|-------|------------------------|
| 2007 | 755 000 |
| 2008 | 520 000 |

La baisse s'explique par une réorganisation des associations distribuant des cornets alimentaires (de 370 à 200 cornets environ par semaine, entre 2007 et 2008).

ACCUEIL DE NUIT

Prestation

- Héberger (gestion des hébergements d'urgence Sleep In, Marmotte, Abri PC)

Activité 2008

Fréquentation des hébergements d'urgence (nuitées par mois et par structure)

| Année | Mois | Abri PC | Marmotte | Sleep In | Total |
|-------------------|------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| 2007 | JAN | 402 | 678 | 624 | 1 704 |
| | FEV | 584 | 711 | 566 | 1 861 |
| | MAR | 624 | 817 | 666 | 2 107 |
| | AVR | | 800 | 644 | 1 444 |
| | MAI | | 829 | 683 | 1 512 |
| | JUIN | | 793 | 649 | 1 442 |
| | JUIL | | 749 | 585 | 1 334 |
| | AOU | | 689 | 635 | 1 324 |
| | SEP | | 780 | 582 | 1 362 |
| | OCT | | 811 | 576 | 1 387 |
| | NOV | | 814 | 638 | 1 452 |
| | DEC | | 694 | 836 | 675 |
| Total 2007 | | 2 304 | 9 307 | 7 523 | 19 134 |
| 2008 | JAN | 779 | 857 | 662 | 2 298 |
| | FEV | 772 | 846 | 647 | 2 265 |
| | MAR | 686 | 882 | 687 | 2 255 |
| | AVR | | 875 | 642 | 1 517 |
| | MAI | | 923 | 681 | 1 604 |
| | JUIN | | 880 | 684 | 1 564 |
| | JUIL | | 911 | 684 | 1 595 |
| | AOU | | 931 | 694 | 1 625 |
| | SEP | | 901 | 671 | 1 572 |
| | OCT | | 916 | 692 | 1 608 |
| | NOV | | 877 | 673 | 1 550 |
| | DEC | | 789 | 916 | 706 |
| Total 2008 | | 3 026 | 10 715 | 8 123 | 21 864 |

PROGRAMMES D'OCCUPATION ET DE MOTIVATION

Prestation

- Occuper, motiver, responsabiliser

Activité 2008

Fréquentation des programmes Eveil et Sport'Ouverte

| Programmes | 2007 | 2008 |
|--|------|---------------|
| Atelier l'Eveil, nombre de personnes par jour d'ouverture | 8-18 | 8-18 (moy 12) |
| Sport'ouverte, nombre de personnes accueillies pendant l'année | 139 | 167 |
| Sport'ouverte, nombre de camps sportifs | 5 | 4 |

UNISSET

Prestations

- Présence à la Place de la Riponne (conseil, médiation)
- Participation à l'ouverture de la Terrasse

Activité 2008

Renfort pour l'uniset

A l'invitation du chef du DSAS, la Fondation du Levant a mis à disposition de l'équipe du futur bistrot social deux professionnels, qui ont rejoint l'équipe de l'uniset dès octobre 2008 en vue de se familiariser avec le travail de rue et de connaître le réseau des institutions à seuil bas Lausannois.

Assises, états généraux et améliorations du dispositif toxicomanie

A la demande de la Municipalité, le SSL a organisé les Assises de la toxicomanie, qui ont eu lieu le 13 mars (rapport de synthèse disponible sur www.lausanne.ch). Environ 130 professionnels ont pu échanger sur leurs prestations et difficultés, et réfléchir aux améliorations à apporter au dispositif lausannois. Par la suite, conjointement avec le canton (DSAS), des Etats généraux de la toxicodépendance ont été mis sur pied, réunissant cette fois les professionnels et le monde politique, ainsi que la presse, en vue de débattre des propositions précédentes. Enfin, un préavis a été élaboré présentant trois propositions d'amélioration du dispositif, dont la création d'un bistrot social.

DOMAINE 5 – UNITÉS DE SUPPORT INTERNE

UNITÉ FINANCES ET LOGISTIQUE

Prestation

- Etablissement et suivi du budget et des comptes

Activité 2008

En 2008, l'unité a mis en place une comptabilité analytique.

UNITÉ ORGANISATION, DOCUMENTATION, CONFORMITÉ

Prestations

- Documentation des processus de travail
- Gestion du système d'information
- Conseil en organisation

- Audits internes de conformité aux normes
- Suivi des audits externes

Activité 2008

L'audit UCC et son suivi aura mobilisé l'unité organisation durant une partie de l'année 2008. A relever également que le SSL compte au nombre des services pilotes du Système de contrôle interne de la Ville de Lausanne.

UNITÉ RH

Prestations

- Recruter
- Elaborer le programme de formation interne
- Renseigner les cadres et les collaborateurs et collaboratrices

Activité 2008

En 2008, l'unité RH a procédé aux recrutements nécessaires pour pallier aux conséquences des départs et des absences de longue durée. Elle a par ailleurs mis en œuvre le programme de formation interne, qui a été très suivi.

Evolution des absences

| | 2006 | 2007 | 2008 |
|--|-------|--------|--------|
| Effectif moyen annuel (EPT) | 175.8 | 188.96 | 193.12 |
| Nbre de jours maladie/accident par EPT | 14.8 | 13.87 | 15.78 |
| Taux d'absence (en %) | 6.01 | 5.66 | 6.36 |
| Taux de rotation | 5.18 | 7.09 | 7.71 |

Après une légère diminution, entre 2004 à 2007, des taux d'absence, et entre 2004 et 2006, des taux de démissions, les chiffres de 2008 sont à nouveau à la hausse, proches de ceux de 2003. En ce qui concerne les absences, on signalera plusieurs cas d'incapacité de longue durée pour raison de maladie ou d'accident. Quant aux démissions, elles font l'objet d'un entretien systématique avec une répondante en ressources humaines afin d'en cerner, autant que possible, les raisons. Parmi les motifs invoqués, on peut citer des désaccords avec les orientations prises par le service (par exemple en lien avec les mesures tendant à prévenir et réprimer les fraudes, ou encore avec la nouvelle répartition des tâches prévue – même si celle-ci suscite par ailleurs une large adhésion), ou encore les écarts salariaux parfois importants entre l'administration communale de Lausanne et les autres services communaux ou cantonaux. Enfin, la plupart des cadres du service sont astreints en permanence à des heures supplémentaires (pour les cadres dirigeants: environ 50 heures supplémentaires par mois), alors même que leur rémunération demeure très inférieure aux usages sur le marché de l'emploi.

UNITÉ JURIDIQUE

Prestations

- Suivre l'évolution de la législation et des normes applicables aux diverses prestations du service et contribuer à la mise en conformité des prestations et procédures en vigueur

- Fournir des avis de droit à la direction et à l'encadrement du service
- Gérer les suites pénales données aux perceptions indues

Activité 2008

Plaintes et dénonciations

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|
| Plaintes pénales déposées | 19 | 5 | 6 | 13 |
| Dénonciations préfectorales déposées | 16 | 60 | 198 | 153 |

SERVICE DES PARCS ET PROMENADES

PRINCIPALES TÂCHES DU SERVICE

- Entretien d'environ 360 hectares d'espaces verts (y compris les cimetières) et des équipements qui les agrémentent
- Application des règlements de protection des arbres, autorisations d'abattage
- Fourniture de décorations officielles
- Formation d'apprentis. Ils étaient seize en cours de formation à la date du 1^{er} août 2008 : une apprentie de commerce, un apprenti dessinateur-paysagiste, cinq apprentis horticulteurs « paysagistes » et neuf apprentis horticulteurs/trices « plantes en pot, fleurs coupées »
- Mise à disposition de compétences professionnelles dans le cadre d'études d'aménagements verts et de groupes de travail (dont ceux relatifs au m2, à Métamorphose et à la restructuration des lignes tl)

EFFECTIF DU PERSONNEL

| 1 ^{er} janvier | | 31 décembre | |
|-------------------------|--------|----------------|--------|
| n | ept | n | ept |
| 286 | 278.55 | 289 | 280.95 |
| dont 31 femmes | | dont 33 femmes | |

ELÉMENTS PARTICULIERS

Cimetières

Dans le cadre du remplacement du serveur central au SOI, les cimetières ont été grandement sollicités pour le projet « CIM08 ». Ce nouveau programme permet de gérer les activités commerciales (décoration et facturation des plantations sur les tombes, magasins), la gestion des inhumations, la gestion des emplacements et le suivi des interventions des marbriers.

Collaboration avec d'autres directions

Une intense collaboration s'est poursuivie avec les Directions de la Jeunesse et de l'éducation, Culture, logement et patrimoine, Sécurité publique et sports, tant pour des études, projets et réalisations que pour fournir conseils et assistance.

A noter également l'excellente collaboration qui s'est poursuivie avec le BiCan (Bureau d'intégration canine) ;

d'autant que l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier de la loi sur la police des chiens a intensifié l'utilisation du PECL.

Etudes, participations multidisciplinaires

Les gros projets tels que m2 et Métamorphose ont continué à solliciter fortement les architectes du service.

Ateliers

La rénovation de la chapelle de Sauvabelin, tout comme le remplacement de la pergola de Montbenon et des grillages des volières de Mon-Repos ont été particulièrement appréciés du public.

Manifestation « Lausanne Jardins 09 »

La préparation de la manifestation s'est poursuivie en collaboration avec le comité de l'association jardin urbain. Un concours interne a permis de retenir quatre jardins supplémentaires « Parcs et Promenades » qui complèteront les parcours. Ces projets ont également fait partie de l'exposition « Lausanne : du bleu au vert » à l'Ecole polytechnique fédérale de Zürich, présentant les résultats du concours.

Protection de la nature / Entretien différencié

La création d'un poste de « Monsieur Nature » a permis la tenue d'une exposition itinérante dans les parcs sur ces thèmes, accompagnée de visites commentées.

Plantages

La dernière étape de réaménagement du quartier de la Bourdonnette, après la construction d'une nouvelle paroi antibruit, a permis la réalisation d'un plantage, ce qui a donné la possibilité à 42 « planteurs » de profiter d'un lopin à proximité immédiate de leur logement.